

Bibliomer n° : 64 – Septembre 2012

Thème : 3 - Qualité

Sous-thème : 3 – 4 Gestion de la qualité

Notice n° : 2012-6121




Les écolabels des produits de la mer et leur influence sur les pêcheries norvégiennes

Eco-labeling of seafood: Does it affect the harvesting patterns of Norwegian fishermen?

Karlsen* K. M., Hermansen O. and Dreyer B. M.

* Norwegian Inst Food Fisheries & Aquaculture Res N, POB 6122, NO-9291 Tromsø, Norway ; Tel : +47.77629141 ; Fax : +4777629100 ; E-mail : kine.karlsen@nofima.no

Marine Policy, 2012, 36 (5), p. 1123-1130 - Doi : 10.1016/j.marpol.2012.03.003 - *Texte en Anglais*

 à commander à l'auteur, l'éditeur ou à l'INIST

● Résumé

Les écolabels demandent aux pêcheries de se conformer à un certain nombre de critères afin de réduire leurs impacts environnementaux et d'améliorer leur durabilité. En retour, ils permettent normalement de vendre à un prix plus élevé les produits certifiés créant ainsi une incitation économique et un avantage compétitif.

L'objectif de cette étude était de comparer les critères des 3 écolabels les plus utilisés en Norvège, et d'évaluer leur influence sur les « pratiques » de pêche norvégiennes en 2009 (composition de la flotte, zone de pêche, type d'engin, distribution en taille des captures, niveau de captures accessoires, sites de débarquement, distance du lieu de pêche...).

Les 3 écolabels retenus étaient :

- le MSC (Marine Stewardship Council) : le plus connu et utilisé, avec 48 pêcheries certifiées dont 7 norvégiennes,
- le KRAV (issu d'une association suédoise) : 11 pêcheries certifiées dont 8 norvégiennes,
- et le FOS (Friend of the Sea) : 13 pêcheries certifiées (surtout Italie) dont 1 norvégienne.

Les pêcheries éco-certifiées norvégiennes ciblent les espèces suivantes : maquereau, hareng, lieu noir, morue, églefin et crevette nordique.

Les critères des 3 écolabels sont comparés à l'aide de tableaux synthétiques sur :

- les principaux critères mis en avant et l'utilisation internationale de l'écolabel,
- le processus de certification et sa durée (plus de 14 mois pour le MSC avec un dossier d'~200 pages contre 2 semaines et 10 pages pour le FOS),
- les espèces certifiées,
- les types d'engin de pêche certifiés,
- la définition des captures accessoires et les critères généraux associés...

Il apparaît que les écolabels ont peu d'influence sur les pratiques de pêche norvégiennes. Les critères de l'écolabel KRAV sont plus spécifiques que ceux du MSC et du FOS en ce qui concerne :

- la zone de capture (pêche non autorisée en zone côtière dans les 12 milles nautiques pour éviter les prises accessoires de morue),
- la taille des bateaux,
- la distance des lieux de pêche,
- et le type d'engin (taille d'hameçon limitée, chalutier à perche non autorisé en raison des impacts benthiques).

Il est à remarquer que la sélectivité des engins de pêche n'est pas un critère retenu par les 3 écolabels.

<http://www.bibliomer.com/>

Veille bibliographique à l'intention des acteurs de la filière produits de la mer,
élaborée dans le cadre d'un partenariat Ifremer / CITTPM